

---

# ANIMATION DE LA FILIÈRE COMPTABILITÉ ET GESTION EN STS CG, DCG ET DSCG (2022-2023)

Chantal Bricard, Jean-Philippe Minier et Nicolas Paturel – CC BY NC SA – 30 mars 2023



## JOURNÉE DU 30 MARS 2023

Plus de 60 collègues enseignant en BTS Comptabilité gestion, DCG et DSCG se sont réunis au lycée Parc Chabrières à Oullins jeudi 30 mars 2023 dans le cadre du parcours de l'E AFC animation de la filière comptabilité et gestion.

Pour l'occasion, 2 experts-comptables, Messieurs Paul Chabrilat et Sébastien Maistre ont été associés à ce parcours le matin pour aborder trois thématiques relevant de l'exercice de la profession. L'après-midi, les professeurs se sont retrouvés par groupes de 4 pour poursuivre le travail entrepris le 24 janvier 2023 : bâtir des situations de travail à destination des étudiants prenant appui sur le thème des coûts performance cachés.

Messieurs Henri Savall et Manuel Garcia se sont rendus disponibles pour répondre aux questions des différents groupes dans l'avancement de leurs productions.

## I. En amont de la journée

Les enseignants, par petits groupes, ont avancé et déposé sur un drive une première version des situations de travail à destination des étudiants sur le thème des coûts performance cachés.

## II. Formation : les conférences

### A. Présentation des intervenants



**M. Paul CHABRILLAT** est en activité depuis 2002. Il est expert-comptable et commissaire aux comptes associé depuis 2010 au sein du cabinet 2BC conseil. C'est un cabinet de 14 personnes (2 associés) généraliste avec une spécialisation sur les pharmacies (1/3 de l'activité)

M. Chabrilat est élu depuis décembre 2020 à l'ordre régional des experts-comptables Auvergne Rhône Alpes en tant que Président de la commission attractivité.



**M. Sébastien MAISTRE** est Expert-Comptable fondateur du groupe Plus Experts. Ce cabinet compte 25 collaborateurs sur 6 bureaux en Auvergne Rhône Alpes. M. Maistre se définit davantage comme un entrepreneur compulsif que comme expert-comptable. Il a créé, dirigé ou co-dirigé plusieurs sociétés dans les domaines de : l'immobilier, la gestion de patrimoine, les espaces de coworking, l'assurance, le conseil aux dirigeants et la communication.

---

## B. Les conférences

**M. Paul Chabrilat** a, dans un premier temps, présenté les nouveautés et les changements significatifs de la loi de finance 2023 en citant, par exemples : dans la fiscalité des entreprises, les évolutions liées à l'impôt sur les sociétés, les impôts locaux d'entreprises, l'option à l'IS pour les entreprises individuelles ou encore l'exigibilité de la TVA sur les acomptes ; et dans la fiscalité personnelle et patrimoniale, les évolutions liées à l'impôt sur le revenu.

Deux thématiques ont ensuite été abordées :

**M. Paul Chabrilat** a fait une présentation très complète des changements induits par l'obligation de la facturation électronique en France qui va entrer en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cette mesure va révolutionner la gestion administrative des entreprises mais aussi des cabinets d'expertise comptable.

Dans un second temps, et c'est l'une des conséquences de l'obligation de la facturation électronique, les métiers de la comptabilité notamment au sein des cabinets d'expertise comptable, vont évoluer.

**M. Sébastien Maistre** a présenté la manière dont il a anticipé depuis plusieurs années ces changements à venir. En effet, la digitalisation et le développement de l'intelligence artificielle impliquent un changement de paradigme quant à la création de valeur en cabinets d'expertise comptable. La part du travail de ces derniers sera de moins en moins axée sur la tenue légale de la comptabilité mais davantage sur le conseil, le contrôle de gestion et l'accompagnement des entreprises et des dirigeants.

En conclusion, ces interventions, très bien menées par les conférenciers et riches de nombreuses questions des collègues ont mis en lumière les évolutions à venir des métiers de la comptabilité et de l'expertise comptable. Evolutions qui auront une incidence sur notre manière d'aborder ces questions avec nos étudiants et sur nos enseignements.

### III. Transférabilité : le temps de travail

#### A. Présentation des intervenants



**M. Henri SAVALL** est Professeur Émérite à l'Université Jean Moulin. En 1975, il crée l'ISEOR, dont il est aujourd'hui Président. Après un Doctorat d'État ès sciences économiques en 1973, il décide d'orienter ses recherches vers les sciences du management. Sa thèse complémentaire en sciences de gestion en 1974 marque le début des travaux sur la théorie socio-économique : Enrichir le travail humain, l'évaluation économique, publié un an plus tard chez Dunod, puis aux États-Unis et en Espagne. Depuis 53 ans, ses recherches portent sur la théorie socio-économique et la théorie des coûts-performances cachés dans les entreprises, les organisations et les territoires. Elles sont centrées sur le management stratégique, l'amélioration durable des performances économiques et sociales dans les entreprises et les organisations publiques et associatives, ainsi que la méthodologie de recherche-intervention qualimétrique (qualitative, quantitative et financière).

Auteur d'une trentaine d'ouvrages en français, anglais et espagnol et de 300 articles, il a coordonné de nombreux ouvrages collectifs et dirigé plus de 70 thèses de doctorat et de « Doctorate in Business Administration (DBA) ». En 2001, il a reçu, conjointement avec Véronique Zardet, la médaille du Prix Rossi de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (Institut de France, Paris) pour leurs travaux sur l'intégration des variables sociales dans les stratégies d'entreprises. Chevalier des Palmes Académiques, il a été nommé en 2017 Chevalier de la Légion d'Honneur.



**M. Manuel GARCIA** est agrégé d'économie et de gestion et Maître de conférences à l'Université Jean Monnet, il tente de rapprocher la recherche scientifique, la technologie et les enseignements depuis 1984. Créateur de nombreux programmes de formation et de trois programmes de licence professionnelle, il pilote la licence ACOFI délocalisée dans trois universités marocaines, permettant une réflexion approfondie partagée par l'ISEOR et le CIRPEC (Maroc) sur la professionnalisation des étudiants (colloque à Rabat en décembre 2019 et colloque prévu à Marrakech fin 2022). Ses enseignements se structurent autour de la mesure en management, en calcul des coûts et en finance. Outre des travaux sur les proximités entre Platon, Aristote et la recherche actuelle, il associe, dans une approche inter-organisationnelle territorialisée, des activités managériales, compétences mutationnelles, structures-comportements et systèmes de gestion avec la mesure des externalités et des dysfonctionnements.

## B. Les travaux de groupes



Après le déjeuner, les professeurs se sont retrouvés par groupes de 4 par niveaux de diplômes. Ils ont continué le travail entrepris lors de la journée du 24 janvier 2023 sur la construction de cas et de situations de travail à destination des étudiants sur la thématique des coûts performance cachés.

Pour l'occasion, messieurs **Henri Savall** et **Manuel Garcia** se sont rendus disponibles aux différents groupes de travail pour découvrir les cas qui ont été créés et pour répondre aux questions des collègues. Messieurs Savall et Garcia ont apprécié la richesse des situations créées ainsi que l'implication des professeurs dans ce travail au service des étudiants.

Ce temps a été très bénéfique car il a permis aux enseignants de poursuivre un travail entrepris avec des collègues de différents établissements, d'échanger sur les pratiques et de prendre l'habitude de productions communes. Ces réalisations, une fois finalisées, seront déposées et présentées à toutes et à tous lors de la prochaine journée qui aura lieu le 27 avril 2023. Cette journée viendra clore cette formation de l'EAFC.



Nous remercions les intervenants et participants à cette nouvelle journée de formation riche en contenu durant laquelle les professeurs de BTS CG, de DCG et DSCG ont apprécié de se retrouver, de partager et de travailler ensemble !